

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHARLEVOIX**

**Séance générale du 13 septembre 2021**

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

À une séance générale du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue au lieu et heure ordinaire des sessions de ce Conseil, ce treizième jour du mois de septembre deux mille-vingt-un, à laquelle séance sont présents :

Présents :                    Monsieur Alexandre Girard, maire  
                                 Monsieur Gaston Turcotte, Conseiller  
                                 Monsieur Raphaël Girard, Conseiller  
                                 Madame Isabelle Vézina, Conseillère  
                                 Madame Danye Simard, Conseillère

Absente (s) :

Assiste également à la séance par voie de téléconférence Antoine Boutet-Berthiaume, Conseiller.

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur le Maire Monsieur Alexandre Girard, il a été adopté ce qui suit :

**1 –MOMENTS DE RÉFLEXION**

Alexandre Girard, Maire invite l'assemblée à un moment de réflexion.

**2 - CONSTATATION DU QUORUM**

Le Maire constate la présence de six (6) Conseillères et Conseillers, donc il y a quorum.

**ORDRE DU JOUR**

1. Moment de réflexion;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 16 août 2021;
5. Invitation au tournoi de golf au profit de la Fondation Prévention Suicide Charlevoix;
6. Inspection et caractérisation d'un lot de 200 installations septiques en milieux isolés réparties sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est;
7. Entente pour la publicité de la Municipalité dans les semainiers de la paroisse;
8. Prêt et usage avec Le Club de l'âge d'Or « Les Cœurs d'Or » de Notre-Dame-des-Monts;
9. Entretien et réparation du chemin agricole dans la continuité du rang des Lacs;

10. Contrat de déneigement pour la saison hivernale 2021-2022;
11. Achat d'une gratte extensible 32-7-12 réversible avec attache;
12. Contrat de travail de Mme Marcelle Pedneault;
13. Autorisation de vacances à un employé d'entretien;
14. Élections municipales du 7 novembre 2021- autorisation de dépenses;
15. Varia;
16. Comptes à ratifier d'août 2021;
17. Comptes à payer d'août 2021;
18. Salaires du mois d'août 2021;
19. Rapport du maire, des conseillers et des conseillères;
20. Période de questions allouée aux contribuables;
21. Levée de l'assemblée.

### **3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **RÉSOLUTION 2021-09-4581**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que lu par Monsieur le Maire et de garder l'item « Varia » ouvert jusqu'à l'item suivant.

### **4 – ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 AOÛT 2021**

#### **RÉSOLUTION 2021-09-4582**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le procès-verbal du 16 août 2021 soit par la présente, adopté tel que rédigé et produit aux membres de ce Conseil.

### **5 – INVITATION AU TOURNOI DE GOLF AU PROFIT DE LA FONDATION PRÉVENTION SUICIDE CHARLEVOIX**

#### **RÉSOLUTION 2021-09-4583**

CONSIDÉRANT une invitation au tournoi de golf au profit de la Fondation Prévention Suicide Charlevoix qui se tiendra le vendredi 17 septembre 2021 au Club de golf Le Loup de Baie-Saint-Paul;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Antoine Boutet-Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE faire un don de 50\$ à la Fondation Prévention Suicide Charlevoix.

**6 – INSPECTION ET CARACTÉRISATION D’UN LOT DE 200  
INSTALLATIONS SEPTIQUES EN MILIEUX ISOLÉS RÉPARTIES  
SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST**

**RÉSOLUTION 2021-09-4584**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du *Guide à l’intention des organismes* concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Baie-Sainte-Catherine, Clermont, Notre-Dame-des-Monts, La Malbaie, Saint-Aimé-des-Lacs, Saint-Irénée et Saint-Siméon désirent présenter un projet d’inspection et de caractérisation d’un lot de 200 installations septiques en milieux isolés réparties sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est dans le cadre de l’aide financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu unanimement que la présente résolution soit adoptée et qu’elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts s’engage à participer au projet d’inspection et de caractérisation d’un lot de 200 installations septiques en milieux isolés réparties sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est et à assurer une partie des coûts;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
- Le conseil nomme la Municipalité régionale de comté de Charlevoix-Est organisme responsable du projet.

**7-ENTENTE POUR LA PUBLICITÉ DE LA MUNICIPALITÉ DANS  
LES SEMAINIERS DE LA PAROISSE**

**RÉSOLUTION 2021-09-4585**

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement de l’entente avec la Paroisse Saint-Laurent de Charlevoix pour de la publicité dans les semainiers paroissial au coût de 220,00\$ plus les taxes applicables pour une durée d’un an;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l’unanimité des Conseillers et Conseillères présents :

DE RENOUVELLER l’entente avec la Paroisse Saint-Laurent de Charlevoix.

**8- PRÊT ET USAGE AVEC LE CLUB DE L’ÂGE D’OR « LES  
CŒURS D’OR » DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

Ce point est remis à une prochaine réunion.

**9-ENTRETIEN ET RÉPARATION DU CHEMIN AGRICOLE DANS  
LA CONTINUITÉ DU RANG DES LACS**

RÉSOLUTION 2021-09-4586

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'EFFECTUER les travaux nécessaires à la réparation du chemin agricole dans la continuité du rang des Lacs.

**10- CONTRAT DE DÉNEIGEMENT POUR LA SAISON  
HIVERNALE 2021-2022**

RÉSOLUTION 2021-09-4587

CONSIDÉRANT les demandes d'estimés pour le contrat de déneigement pour la saison hivernal 2021-2022 demandés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'OCTOYER le contrat de déneigement pour la saison hivernale 2021-2022 de gré à gré à Transport N.F St-Gelais Inc. pour un montant de 88 800 \$ plus les taxes applicables et d'autoriser M. Alexandre Girard, maire, ainsi que Mme Marcelle Pedneault, directrice générale, à signer le contrat.

**11- ACHAT D'UNE GRATTE EXTENSIBLE 32-7-12  
RÉVERSIBLE AVEC ATTACHE**

RÉSOLUTION 2021-09-4588

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et Conseillère présents :

D'ACHETER, auprès du Garage Guy Gauthier, une gratte extensible 32-7-12 réversible avec attache au montant de 7 800,00\$ plus les frais d'installation au coût de 1437,00\$ et les taxes applicables.

**12-CONTRAT DE TRAVAIL DE MME MARCELLE PEDNEAULT**

Ce point est remis à une prochaine réunion.

**13-AUTORISATION DE VACANCES À UN EMPLOYÉ  
D'ENTRETIEN**

RÉSOLUTION 2021-09-4589

CONSIDÉRANT la demande reçue par écrit de la part de M. Louis-Charles Girard pour son choix de vacances;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et Conseillères présents :

D'ACCEPTER la demande de vacances déposée par M. Louis-Charles Girard pour les semaines du 17 au 23 octobre 2021 et du 7 au 13 novembre 2021.

**14-ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 7 NOVEMBRE 2021-  
DÉLÉGATION DE POUVOIR AU PRÉSIDENT D'ÉLECTION  
D'ENGAGER DES DÉPENSES ET DU DÉBOURSÉ DE LA  
RÉNUMÉRATION DU PERSONNEL D'ÉLECTION**

**RÉSOLUTION 2021-09-4590**

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale est d'office la présidente d'élection et que le 7 novembre prochain est la date fixée pour la prochaine élection municipale;

CONSIDÉRANT Qu'à titre de présidente d'élection il incombe au titulaire d'engager un certain nombre de dépenses, tel que des frais de papeterie et fournitures, d'impression des bulletins de vote, de la rémunération du personnel électoral, etc.;

CONSIDÉRANT QUE la présidente d'élection demande au conseil municipal une délégation de pouvoir permettant d'engager des dépenses;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers présents :

D'ATTRIBUER à la présidente d'élection, Mme Marcelle Pedneault, une délégation de pouvoir lui permettant d'engager les dépenses nécessaires au bon déroulement de l'élection municipale du 7 novembre 2021.

Il est également résolu d'autoriser le déboursé de la rémunération de tout le personnel d'élection suite à l'approbation de la présidente d'élection.

**15-VARIA**

**16- COMPTES À RATIFIER D'AOÛT 2021**

**RÉSOLUTION 2021-09-4591**

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Fonds d'administration : 13 482.60 \$

Total : **13 482.60 \$**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères :

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 2782, 2783, 2790, 2793, 2794

## **17- COMPTES À PAYER D'AOÛT 2021**

### **RÉSOLUTION 2021-09-4592**

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil l'analyse détaillée des comptes à payer de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois d'août 2021 :

Eau potable et égout:	17.97 \$
Fonds d'administration :	67 964.17 \$
TOTAL :	67 982.14 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Antoine Boutet-Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois d'août 2021 au montant de 67 982.14\$ autorise la Directrice générale à procéder au paiement des comptes au montant de 67 982.14\$;

QUE cette liste remplit l'obligation de l'article 7.3 du règlement numéro 225-08.

## **18- SALAIRES DU MOIS D'AOÛT 2021**

### **RÉSOLUTION 2021-09-4593**

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois d'août 2021 au montant de 19118.50\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil ratifie les salaires payés pour le mois d'août 2021 au montant de 19 118.50\$.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 2780, 2781, 2784, 2785, 2786, 2787, 2788

## **19-RAPPORT DU MAIRE, DES CONSEILLERS ET DES CONSEILLÈRES**

## **20- PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **21 – LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE**

### **RÉSOLUTION 2021-09-4594**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE LEVER l’assemblée à 19h22.

---

Alexandre Girard  
Maire

---

Marcelle Pedneault  
Directrice générale

Le maire déclare ne pas utiliser son droit de veto et que sa signature du présent procès-verbal signifie que chacune des résolutions sont réputées être signées individuellement. Le présent procès-verbal est sujet, conformément à l’article 201 du Code municipal, à l’approbation par le conseil municipal, ce qui implique que son contenu peut être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 4 octobre 2021.

En conséquence, soyez avisé que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.